

Cours-séminaire de dramaturgie

Poétique et histoire du texte dramatique

Pauline Noblecourt

pauline.noblecourt@unige.ch

MEMENTO POUR L'EXAMEN ORAL

Examen :

L'examen consiste en une épreuve orale de 30 minutes (1 h de préparation) portant sur un corpus de trois pièces à analyser selon les perspectives théoriques et historiques présentées au cours. Les trois pièces sont à choisir dans une liste imposée.

Documents autorisés :

Corpus annoté.

Sujet et objectif

L'examen porte sur les principaux éléments théoriques, historiques et esthétiques exposés dans le cours, *tels qu'ils sont impliqués dans des exemples concrets*, exemples fournis par les pièces choisies.

Dégager ces implications procède d'une recherche personnelle. L'idée directrice est simple: vérifier un savoir élémentaire sans rester dans l'abstrait ni réduire l'exercice à du bachotage.

Corpus

Le corpus réunit les trois (ou quatre) pièces retenues, ainsi que le ou les ouvrages théoriques choisis par l'étudiant·e.

Procédure de l'examen et types de question

2 questions à choix, 1h. de préparation, 1/2 h. d'oral. On répond à la question par un exposé de 15-20 minutes environ, à partir duquel sont posées des questions complémentaires.

Chaque question porte sur l'une des trois pièces. Il peut s'agir d'une question théorique précise (exemple : l'unité de lieu dans *L'illusion Comique*) ou d'un bref extrait à commenter librement en exploitant la théorie : l'observation du passage tient de « l'explication de texte », mais l'interprétation diffère en ce qu'elle s'intéresse à l'aspect scénique.

Délai

Comme l'indique la feuille contenant la liste des textes proposés, le corpus doit être communiqué un mois auparavant.